

ANNEE ACADEMIQUE 2021 – 2022

INSTITUT UNIVERSITAIRE DES SCIENCES DE LA SANTE DE CÔTE D'IVOIRE (IUSS-CI)

04 BP 1390 ABIDJAN 04 – TEL: 06.12.28.58/ 74.74.70.65 / 07.11.00.48

Site web: www.iuss-ci.com – Email: info@iuss-ci.com

RIVIERA BONOUMIN

CARREFOUR RIVIERA 3 (9 KILOMÈTRES GARE DE WÔRÔ-WÔRÔ) RUE BONOUMIN (ABIDJAN MALL) TERMINUS DES WORO-WORO DE LA CITE ABRI 2000 (TOP PAIN) TOURNEZ A DROITE DEPOT DE BOISSONS IVOIRE PREMIERE RUE (CARREFOUR) A DROITE DEUXIEME RUE (CARREFOUR) A GAUCHE

L'Institut Universitaire des Sciences de la Santé de Côte d'Ivoire est une école universitaire qui forme aux professions d'Infirmiers(es), de sages-femmes, de Techniciens supérieurs de santé (Techniciens de biologie médicale, d'assainissement, de kinésithérapie, d'imagerie médicale et de gestion en pharmacie).

I- LES CONDITIONS D'ACCES

Les conditions d'accès sont les suivantes :

➤ Remplir les conditions d'inscription :

- être titulaire d'un baccalauréat toutes séries ou d'un diplôme équivalent pour la formation d'infirmiers(es) et de sages-femmes ; d'un baccalauréat série scientifique pour la formation de techniciens supérieurs de santé.
- réussir au test psychotechnique ou tout autre test organisé par l'Administration Générale de l'Institut.
- être âgé de **18 ans** au moins au 1^{er} janvier de l'année en cours.
- s'acquitter des frais d'inscription, des frais annexes (tenues de travail, examens, stages, carte d'étudiant, tee-shirt) et du 1^{er} versement de la scolarité.
- Etre à jour de ses vaccins.
- Fournir un paquet de rame format A4 extra 80g et une chemise à rabat.

II- PIECES A FOURNIR

- ✓ un extrait d'acte de naissance datant de moins d'un an ;
- ✓ une photocopie certifiée conforme du baccalauréat ou un diplôme équivalent ;
- ✓ une photocopie certifiée des notes obtenues au baccalauréat ;
- ✓ six (06) photos d'identité couleur de même format ;
- ✓ une attestation légalisée de prise en charge des frais de scolarité par le père, la mère, le tuteur, ou toute autre personne physique ou morale, ou encore un organisme agréé par l'Etat de Côte d'Ivoire.

III- LES COÛTS ET MODALITES DE PAIEMENT DE LA FORMATION

ANNEE D'ETUDE	Versement à l'inscription			2 ^e Vers de la scolarité 30 JAN.	3 ^e Vers de la scolarité 28 FEV.	4 ^e Vers de la scolarité 30 MAR.	5 ^e Vers de la scolarité 30 AVR.	TOTAL
	Inscription	Frais annexes	1 ^{er} Vers de la scolarité					
1 ^{ère} ANNEE	125.000F	90.000F	100.000F	200.000F	150.000F	150.000F	100.000F	915.000F
2 ^{ème} ANNEE	125.000F	60.000F	250.000F	2 ^e Vers 28 FEV.	3 ^e Vers 30 MAR.	4 ^e Vers 30 AVR.	5 ^e Vers 30 MAI	935.000F
				200.000F	100.000F	100.000F	100.000F	
3 ^{ème} ANNEE	125.000F	90.000F	250.000F	2 ^e Vers 30 MAR.	3 ^e Vers 30 AVR.	4 ^e Vers 30 MAI	5 ^e Vers 30 JUIN	1.015.000F
				200.000F	150.000F	100.000F	100.000F	

- **1^{ère} ANNEE** : Inscription à partir du 02 Août 2021 . Début des cours 03 Janvier 2022
- **2^{ème} ANNEE** : Réinscription à partir du 01 Décembre 2021 . Début des cours 01 Février 2022
- **3^{ème} ANNEE** : Réinscription à partir du 03 Janvier 2022 . Début des cours 07 Mars 2022

- Aucun remboursement ne pourra être exigé une fois l'année académique débutée.
- Tous les paiements se font sur un compte bancaire ouvert à cet effet.

NB : Réduction de 10% sur la scolarité pour les 10 premiers inscrits de 1^{ère} Année.

Bonne Rentrée Universitaire.